



**INSTITUT RÉGIONAL  
DE FORMATION DU FOOTBALL  
DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE**

Comment accueillir un module du  
Parcours Fédéral de Formation du  
Dirigeant dans votre club ?





### Connaissance de l'association 3 modules

- \* (Re)Découvrir le cadre associatif du football
- \* Maîtriser l'environnement de l'association
- \* Appréhender les responsabilités



### Fonction employeur 2 modules

- \* Recruter un salarié et financer l'emploi
- \* Accompagner le salarié et développer l'emploi



### Gestion de club, gestion de projet 5 modules

- \* Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet
- \* Découvrir la méthodologie de projet
- \* Construire et promouvoir un projet
- \* Accompagner une équipe U6 à U11
- \* Développer la responsabilité sociétale de son club



### Gestion et ressources financières 2 modules

- \* S'approprier les clés de la gestion financière
- \* Optimiser les ressources financières de son club



### Communication 4 modules

- \* Préparer et animer une réunion
- \* Développer son aisance à l'oral
- \* Réagir face à un conflit
- \* Communiquer à l'aide des réseaux sociaux

## Les modules de formation

- Par l'intermédiaire de l'IR2F, la Ligue de Football des Pays de la Loire propose différents modules qui ont pour objectif d'accompagner les dirigeants et les bénévoles sur la gestion et le développement de leur association.





# Comment ouvrir un module en club ?

Deux possibilités :

- A l'initiative des districts

- A l'initiative d'un club

en contactant via la messagerie officielle de votre club, le référent départemental ou régional (voir dernière page du PPT)

- Désignation des formateurs et arrêt des dates de formation
- Ouverture de la formation et communication sur les sites de la Ligue et des districts
- Préinscription des candidats licenciés du club par le référent Footclubs des clubs d'appartenance via Portailclubs, ou par le candidat licencié (*voir procédures à l'onglet "dirigeants" – formations IR2F dans le Guide du Club*)
- Si le nombre de stagiaires est atteint, une confirmation de la formation à J-10 est notifiée par email





- Module de 4 heures consécutives en soirée ou demi-journée
- Effectif : de 8 à 15 stagiaires
- Prérequis des participants : être licencié FFF de la saison en cours
- Un ou deux formateurs mobilisés

- TARIFS :

Frais pédagogiques	=	40,00 €
Bon de formation FFF	=	-25,00 €
Bourse de formation Ligue	=	-15,00 €
<b>Reste à payer</b>	=	<b>0,00 € si licencié LFPL</b>
		<b>15,00 € si licencié hors LFPL</b>

# Les conditions d'ouverture





# Le cahier des charge pour le club

- Une personne responsable de l'accueil et des clefs
- Une salle chauffée équipée de chaises et de plusieurs tables
- Une zone pour projeter des vidéos et présentations
- Une connexion internet recommandée (pour certains modules)
- Un Paperboard





# Contacts



**Laurent YDIER**

Responsable Pédagogique  
[lydier@lfpl.fff.fr](mailto:lydier@lfpl.fff.fr) – 06.27.10.06.21



**Marie-Claude BARBET**

Assistante Formation IR2F-PFFD  
[accompagnementclubs@lfpl.fff.fr](mailto:accompagnementclubs@lfpl.fff.fr) -  
02.43.39.18.87

## Les Référents départementaux du PFFD

Référent	Centre de Gestion	Téléphone	Mail
	44		
Albert COIFFARD	49	06 71 89 61 61	coiffardalbert@gmail.com
Yann CHAUVEL	53	06 30 01 11 69	ychauvel@mayenne.fff.fr
Guillaume CAUDRON	72	06 87 47 47 00	caudron_guillaume@orange.fr
Gwenaëlle RICHARD	85	06 60 76 07 29	gwen7485@hotmail.fr

